



Compte Rendu du CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 8 mars 2023

.....

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 8 mars à dix-huit heure, le Conseil municipal de Bourgneuf, dûment convoqué par le Maire Paul-Roland VINCENT, se réunira en Mairie.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15.

Date de la convocation : 3 mars 2023.

	Présents	Absents excusés	Donne Pouvoir à
P-R. VINCENT	X		
J-L. LEGER	X		
M. TIGOULET	X		
D. LEGUAY	X		
A. BODET		X	
L. BERNIER	X		
G. CASSAN	X		
M. BERRY		X	
I. CHAOUACHI	X		
S. FERRIER			P-R. VINCENT
T. LACOUÉ-LABARTHE		X	
V. LAIGO		X	
N. LITSCHGY		X	D. LEGUAY
R. NAVARRO		X	
M-F. OLIVIER	X		

Secrétaire de séance : Jean-Louis LEGER

Le quorum étant ouvert, Monsieur le Maire ouvre le conseil à 18h05.

ORDRE DU JOUR

1-08032023	INVESTISSEMENT 2023 – OUVERTURE DE CREDITS N°1-08032023DEL ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION N° 13-12122022DEL	BUDGET
------------	---	--------

**1-08032023 INVESTISSEMENT 2023 – OUVERTURE DE CREDITS
N°1-08032023DEL
ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION N° 13-12122022DEL**

BUDGET

Le Maire rappelle que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, il peut sur autorisation du Conseil municipal engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

Le Maire informe que lors de l'ouverture de crédits d'investissement 2023 du Conseil municipal du 12 décembre 2022, il n'a pas été voté de crédits pour l'opération n°305 – NOUVELLE ECOLE PHASE 1. La commune a reçu les factures de la phase APS courant février 2023 et doit les régler sous 30 jours. Ce délai sera dépassé si nous attendons le vote du budget prévu le 27 mars 2023.

Le Maire propose au Conseil municipal de revoter les crédits d'investissement ouverts pour le 1^{er} trimestre 2023 comme suit :

Chapitre ou Opé	compte	libellés	commentaires	Rappel Budget 2022	Ouverture de crédit 1er Trim 2023
Rappel TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS				1 525 146,26	321 830,86
Part versus Budget 2022 (max 25%)					21%
dont EQUIPEMENTS NON INDIVIDUALISES				97 136,75	109 462,80
21	21578	Autre matériel et outillage	déco noël	5 000,00	2 793,06
21	2158	autres installations, matériels et outillages techniques	bornage terrain mairie, devis boutge	1 836,00	1 678,85
21	21318	autres batiments publics		90 300,75	90 300,75
21		Autres travaux	menus travaux école, stade		14 690,14
dont Opérations				138 643,80	212 368,06
86		voirie	choix possible dans les rues	33 080,00	13 970,00
182		centre bourg hors marché	toilettes	32 134,00	31 650,95
208		Pluviale		14 330,00	14 330,00
209		SDEER 2022	enfouissement ligne	14 099,80	5 342,86
210		Petite enfance	aire jeux et vélos	32 000,00	26 029,50
211		CDA pluviale		5 000,00	5 000,00
212		Communication. Site internet		8 000,00	8 000,00
306		Nouvelle ecole - phase 1	études		93 770,27
304		Vestiaire et cloture stade			14 274,48

Monsieur BERNIER demande si d'autres dépenses peuvent être fléchées sur cette enveloppe. Monsieur le Maire répond que seules les dépenses fixées seront payées, puisqu'il s'agit de pouvoir payer les factures en cours.

Le reste sera voté dans le budget 2023.

Après débat, le conseil municipal vote

POUR 9 CONTRE 0 ABSTENTION 1

The image shows the official seal of the Municipality of Boulogne-Billancourt, featuring a central figure and the text 'MAIRIE' and '7720 BOULOGNE-BILLANCOURT'. Surrounding the seal are several handwritten signatures in blue ink, representing the council members who voted in favor of the proposal.